

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des copropriétaires du Valencey

L'assemblée générale s'est tenue le 26 mars 2024 au siège du Valencey, 23 avenue de Verdun – 26000 Valence.

La réunion est présidée par le président de l'association, Michel Leroy, e se tient conformément aux statuts de l'association.

Membres présents

Michel Leroy

Yann Goy

Absents : Christophe Hauser (excusé)

Les membres ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix.

- 1- Compte rendu du fonctionnement de l'association du président Michel Leroy
- 2- Présentation du budget de l'association

Compte rendu du fonctionnement de l'association

L'association, grâce à son site et à la vigilance de Yann Goy qui a fait vivre notre nouveau moyen de communiquer avec nos adhérents, a pu remplir son rôle d'information sur le déroulement de la vie de la résidence du Valencey.

Nous avons suivi et fait en sorte que tous les adhérents soient le plus rapidement possible informés sur les problèmes de relation entre le syndic Cosialis et le gestionnaire Neorésid et notamment sur la préoccupation principale de la période 2023/2024 concernant le bouclier tarifaire. Notre rôle de médiation a permis de rendre compte et d'appuyer les démarches du Conseil syndical pour activer le syndic à négocier le plus rapidement possible auprès de notre fournisseur d'énergie, le remboursement résultant du bouclier tarifaire dont a bénéficié le contrat signé avec le fournisseur Engie. Nous avons aussi suivi et donné toutes les informations sur la marche à suivre pour les nouvelles règles du DPE lancé par le gestionnaire Neorésid et nous continuons à rester vigilant sur le remboursement des charges que doit mettre en œuvre Neorésid.

L'objectif de l'association reste d'être l'interlocuteur des copropriétaires du valencey auprès du gestionnaire Néorésid et en permanence à l'écoute du Conseil syndical et présent concernant la gestion du syndic Cosialis.

Présentation du budget de l'association

Le trésorier présente les détails suivants sur le budget de l'association pour 2024 :

A ce jour le nombre d'adhérents est de 41 soit une trésorerie de 1455.50€. Cette somme contribuera au paiement du cout de la création du site de l'association et des frais divers.

Le montant de la cotisation sera pour l'année 2025 de 25 euros

Dispositions générales

Toutes ces résolutions ont été adoptées par la majorité des membres présents ou en ligne à l'assemblée générale.

Tous les sujets de l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires à formuler. La réunion est terminée.

Fait à Valence, le 26/03/2024

Signatures :

Michel Leroy :

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Michel Leroy', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Yann Goy :

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Yann Goy', with a horizontal line drawn underneath the signature.